

# Charte éthique

## Notre engagement commun

Chaque organisation n'existe que si elle partage des valeurs sincères avec ses équipes, ses partenaires et son environnement.



Notre charte éthique repose sur trois piliers essentiels :

- Favoriser un environnement de travail respectueux et sûr.
- Construire des relations fondées sur la confiance avec nos partenaires, clients et fournisseurs.
- Jouer un rôle positif et responsable dans notre secteur et notre territoire.

## Respect des règles de santé et sécurité

Chaque collaborateur s'engage à connaître, appliquer et faire appliquer les règles de sécurité. Il veille activement au bien-être de toutes les personnes présentes sur les sites.

Trois principes guident notre action :

- **L'exemplarité :**  
Respecter et faire respecter les règles sans complaisance.
- **La vigilance :**  
Identifier et prévenir les risques en permanence.
- **La réactivité :**  
Agir immédiatement face à toute situation dangereuse.

## Respect des lois et des réglementations

Chacun se conforme aux lois et aux obligations réglementaires applicables à ses missions et prend soin de bien les connaître.

## Respect des droits humains et des droits du travail

Le développement individuel de chacun est la clé de notre réussite collective. Nous attachons une importance particulière à :

- **L'égalité de traitement :**  
Aucune discrimination ne sera tolérée, qu'elle soit liée à l'origine, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions, le handicap ou tout autre critère protégé par la loi.
- **Le respect des personnes :**  
Chacun a droit à la dignité et au respect de sa vie privée.

Tout collaborateur doit travailler dans un environnement exempt de harcèlement, de propos déplacés ou de comportements menaçants.

## Lutte contre la corruption

La loyauté et l'honnêteté sont au cœur de nos pratiques commerciales. Il est interdit de proposer ou d'accepter un avantage personnel lié à ses fonctions. Tout cadeau ou invitation doit rester d'une valeur symbolique et ne pas porter atteinte à l'indépendance des décisions.

## Conflits d'intérêts

Chacun veille à éviter toute situation dans laquelle des intérêts personnels pourraient entrer en conflit avec les intérêts de l'entreprise et altérer son intégrité.

## Confidentialité des informations

Tout collaborateur est tenu au respect strict de la confidentialité des informations auxquelles il accède.

Il s'interdit :

- de divulguer des informations sensibles ou privilégiées ;
- d'en faire un usage personnel ou d'en faire bénéficier un tiers ;
- de partager des données clients qui ne relèvent pas du domaine public.

